

Les objectifs poursuivis :

La mise en œuvre d'un dispositif particulier, adapté aux enfants intellectuellement précoces a pour objectif de :

- ⇒ Favoriser l'intégration et l'adaptation de l'enfant précoce au sein de sa classe, de l'établissement,
- ⇒ Favoriser son bien-être et valoriser l'image qu'il a de lui-même,
- ⇒ Permettre à ces élèves de développer pleinement leurs potentialités,
- ⇒ Apporter une solution, une aide à des parents souvent déstabilisés par cette précocité.

Les conditions d'admission :

L'élève intègre le dispositif une fois qu'il a été clairement diagnostiqué (test WISC à l'appui) par un psychologue spécialisé dans ce domaine comme étant un enfant intellectuellement précoce.

Au préalable, un entretien avec le jeune et sa famille est nécessaire pour mieux identifier son profil et ainsi apporter la réponse la plus appropriée possible. Cet entretien se déroule en présence du chef d'établissement et de l'enseignante référente.

Le dispositif :

Afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves à haut potentiel, voici les différents aspects du dispositif qui sera proposé.

Un suivi personnalisé

Ce suivi, mis en œuvre si nécessaire est assuré par l'enseignante référente. Il consiste notamment à apporter une **aide méthodologique** à l'élève : apprendre à ordonner, organiser son travail, lire une consigne, synthétiser, argumenter, acquérir des stratégies d'apprentissage et de mémorisation...

Différenciation au sein de la classe

La différenciation pédagogique mise en œuvre par les enseignants dans la classe consiste à adapter les contenus d'enseignement au profil des élèves et à adapter les méthodes pédagogiques.

Accompagnement personnalisé adapté

Au collège et au lycée, l'accompagnement personnalisé est obligatoire de la 6^{ème} à la terminale. 3 heures en 6^{ème} et 2 heures pour tous les autres niveaux au cours desquelles l'élève intégrera un groupe de besoins suivant son profil et ses difficultés : soutien ou approfondissement essentiellement. En classe de 2^{nde} GT, un dispositif particulier propre à l'établissement permettra à l'élève d'intégrer un groupe « projet thématique » : mise en œuvre de la pédagogie de projet autour d'un thème accès sur les sciences, les langues vivantes étrangères, l'histoire, l'étude des médias...

Activités complémentaires

Les enfants précoces sont pour la plupart des enfants curieux qui ont le désir de savoir, de comprendre, ils sont également créatifs et ont beaucoup d'imagination. Ils ont besoin d'être « nourris intellectuellement » pour se réaliser, c'est la raison pour laquelle des activités complémentaires sont organisées.

Au collège et au lycée, ces ateliers sont organisés durant :

- ⇒ Le temps scolaire :
 - ↪ Atelier sciences, maths et histoire-géographie
 - ↪ Enseignements facultatifs au lycée (musique, arts plastiques, cinéma audio-visuel, latin ou langue des signes française)
- ⇒ La pause méridienne :
 - ↪ Chorale, initiation au chinois, atelier cuisine, théâtre, club minecraft, club échecs,...

Accélération des parcours

L'accélération du cursus scolaire est une réponse possible qui peut être envisagée dans un contexte de grande réussite scolaire mais aussi lorsque l'élève moins performant est en souffrance au sein de la classe : ennui, désinvestissement dans les apprentissages, relations tendues avec ses camarades de classe, élève perturbateur (rêveur, agité...).

Au préalable, l'enfant est évalué par l'enseignante référente.

La décision est prise en concertation, dans le cadre d'une équipe éducative qui réunit le chef d'établissement, le professeur principal de la classe actuelle, le professeur tuteur (si le jeune bénéficie d'un tutorat), l'enseignante référente du dispositif, le jeune, les parents et le psychologue qui suit l'enfant ou qui a effectué le diagnostic.

L'adhésion de l'élève à ce projet est essentielle. Enfin, la mise en œuvre du saut de classe est préparée avec l'enfant et accompagnée.

Relations régulières avec les familles

Des rencontres régulières avec les parents et l'élève sont prévues afin que chacun exprime les difficultés rencontrées. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'établissement s'appuie sur son réseau et oriente l'élève et sa famille vers les professionnels compétents (psychologue, orthophoniste...).

Optimiser la socialisation

Les enfants précoces présentent souvent un décalage entre le développement intellectuel et affectif (hypersensibilité, immaturité, agitation...) et il arrive qu'ils rencontrent des difficultés relationnelles avec leurs pairs. Au collège-lycée, une personne ressource a été formée à la médiation et à l'écoute active. Le lieu d'écoute qu'elle anime constitue un espace d'échange privilégié pour parler à un adulte, résoudre les conflits, aider le jeune à réguler ses émotions...

Proposer des temps de regroupement

Proposer et animer des temps spécifiques, pour les jeunes à haut potentiel (projets sorties...) de tous niveaux.